

# Compte rendu de la séance du 16 avril 2014

---

Date de la convocation: 10/04/2014

*L'an deux mille quatorze et le seize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de M Alain MICHEL*

**Présents :** Alain MICHEL, Adèle KUENTZ, Denis PICHON, Emile BADIH, Jérémi BARANOWSKI, Laëtitia COLLET, Monique OUVRIER-BUFFET, Gisèle MAUREL, Thomas MINI, Christine MARCELLIN, Nicolas WIERZBINSKI

**Représentés:**

**Excusés:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Jeremi BARANOWSKI

---

## Ordre du jour:

- Elaboration des budgets communaux

-----  
La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de M Alain MICHEL, Maire.

M le Maire demande aux conseillers municipaux si d'éventuelles remarques ou corrections sont à apporter au compte rendu de la séance précédente.

Mr le Maire signale que dans ce compte rendu il a été simplement signalé les délégations données au 1er et au 2nd adjoint, le 3ème adjoint ayant déclaré ne pas vouloir toucher d'indemnités, mais qu'il comptait bien sur lui pour assurer le suivi des travaux sur la commune.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte-rendu tel qu'il a été rédigé.

-----

### 1-Travail sur l'élaboration des budgets communaux

Après avoir expliqué au conseil municipal que plusieurs réunions de travail ont déjà eu lieu pour travailler sur les budgets communaux (une réunion avec l'ancienne équipe municipale, une avec les élus de la nouvelle équipe, une en trésorerie de Sisteron avec M le Percepteur )M le Maire passe la parole à M Denis PICHON 2ème adjoint pour expliquer les budgets, étant donné qu'il était présent lors de la visite à la trésorerie de Sisteron.

#### Budget du CCAS :

Afin de pouvoir venir en aide à des familles en difficulté ponctuelle, il est proposé d'inscrire la somme de 500 €uros à l'article "secours". Le budget général abonde le budget du CCAS puisque celui-ci n'a pas de recettes propres.

#### Budget de l'eau et de l'assainissement :

Ce budget est lui aussi abondé par le budget de la commune car les recettes y sont faibles.

M le 2ème adjoint passe en revue les différents articles et les sommes proposées lors des différentes réunions de travail.

Il est demandé aux conseillers municipaux de réfléchir aux différents tarifs des redevance d'eau, d'assainissement et de raccordement pour la prochaine réunion de vote des budgets.

Mise à part la section de fonctionnement qui peut être semblable à celle de l'an passée, il est proposé d'inscrire une somme pour l'achat de terrain pour la réalisation de la fosse du

village, la réalisation d'un bilan 24h pour la fosse actuelle du village, et le remboursement à la Communauté de Communes du Pays de Serre-Ponçon des travaux de branchement d'eau réalisés aux 3 lacs.

L'inscription de ces différents sommes sera à préciser et à voter lors de la prochaine réunion de conseil pour voter les budgets.

#### Budget Général :

M le 2ème adjoint passe en revue les différents articles de la section de fonctionnement et les sommes proposées lors des différentes réunions de travail .

Les différentes demandes de subventions des associations sont étudiées.

Les sommes à inscrire en section de fonctionnement seront à préciser lors du vote du budget à la prochaine réunion du conseil municipal.

Il est proposé d'inscrire en investissement la réfection de la rue de prélafond, la réalisation d'une table d'orientation, et il est demandé aux conseillers municipaux de réfléchir aux différents projets possibles pour la prochaine réunion du conseil municipal où seront votés les budgets.

#### Questions diverses :

-La prochaine réunion de conseil municipal pour affecter les résultats de l'année 2013, voter les tarifs et les taux d'imposition, et voter les budgets, est prévue pour le mardi 22 avril 2014 à 19h. Les détails budgétaires pourront alors être mentionnés dans le compte rendu de cette séance du conseil municipal.

-Adèle KUENTZ 1ère adjointe fait le compte rendu de la réunion à la CCPSP où il a été élu le Président: M Roland ARNAUD et constitué les différentes commissions.

La séance est levée à 22h

Le Maire

M Alain MICHEL

